Compte-rendu du conseil d’école du RPI Boz Ozan Reyssouze

Mardi 20 novembre – 18h30 à Ozan

**Etaient présents :**

Les enseignants : Mmes Casas, Grossiord, Lussiaud, Mathy, Rabuel et Sauchay. Mrs Dupaquier et Mathy.

Les ATSEM : Mmes Borjon-Piron et Renoud-Camus.

Les municipalités : Mmes Joubert-Laurencin , Gandy et M. Giraud (Boz).

Mme Sallet et Mrs Michelin et Sylvestre Baron (Reyssouze). M. Feyeux (Ozan).

Les DDEN : Mmes Descottes et Mortel. Mrs Coulas et Descottes.

Les délégués de parents d’élèves : Mmes Daguet, Ohl, Tilloi, Vilchez, Girardin, Joubert-Laurencin, Mauplot, Ceschino, Lebreton, Grillet et Mrs Bourdon et Crozier.

La présidente de la cantine : Mme Benoit.

**Etaient excusés :**

Mmes Boyat, Bucillat, Ramos et M. Pascal Coulas.

**Ordre du jour :**

- Présentation des membres du conseil,

- Résultats des élections de représentants de parents d’élèves.

- Effectifs du RPI,

- Vote du règlement intérieur,

- Fonctionnement de la cantine,

- Conditions d’accès à la maison de l’eau,

- Projets des écoles,

- Questions diverses.

**Résultats des élections :**

Il y eu 79 votants sur 294 électeurs. 4 votes nuls et 75 voix pour la liste présentée.

Mme Grossiord rappelle les dates des prochains conseils d’école :

- mardi 26 mars 18h30 à Boz.

- mardi 11 juin 18h30 à Reyssouze.

**Effectifs du RPI :**

Ecole de Reyssouze :

Classe de Mme Rabuel : 24 PS + 2 ev

Classe de Mme Casas : 6 PS + 20 MS

Classe de Mme Lussiaud : 5 MS + ( 21+ 3 ev) GS

Total : 76 + 5 enfants du voyage

Ecole d’ Ozan :

Classe de Mme Sauchay : 6 GS + (18+2 ev) CP

Classe de Mme Grossiord : 8 CP + 18 CE1

Classe de M. Dupaquier : 13 CE1 + (14+1ev) CE2

Total : 77+3 enfants du voyage

Ecole de Boz :

Classe de Mme Mathy : (7+1ev) CE2 +( 21+1ev)CM1

Classe de M. Mathy : (23+1 ev) CM2

Total : 50 +3 enfants du voyage

Total pour le RPI : 203 + 11 enfants du voyage.

L’inspection ne comptant que pour moitié les enfants du voyage, les effectifs comptés sont de 208 à ce jour.

Pour information : 2010-2011 : 186 enfants comptés

 2011-2012 : 192 enfants

 2012-2013 : 208 enfants

Le RPI enregistre une forte augmentation des effectifs depuis l’an dernier. Il manque encore quelques élèves pour pouvoir envisager une ouverture mais les directeurs restent vigilants car ils ont été surpris au mois de juin par de nombreuses inscriptions non prévues.

**Règlement intérieur :**

Après lecture du règlement par les membres du conseil d’école, une seule petite modification sera apportée au règlement sur l’article 1.2 . La formulation « L’inscription est enregistrée par la municipalité.. » sera changée par « « L’inscription est enregistrée par le SIVOS… ».

**Transports scolaires :**

Des retards récurrents des bus sont constatés le matin à l’école de Boz et de Reyssouze . Les directeurs se chargent de noter précisément les retards constatés sur les 2 semaines à venir et transmettront leur constat au SIVOS qui en avisera le conseil général.

Les délégués de parents soulèvent le problème des élèves de CP qui en début d’année, se trompent d’arrêt de bus, un peu désorientés sans la présence de l’ATSEM.

Plusieurs suggestions ont été faites pour prévenir ce genre d’incidents :

- mettre un adulte dans le bus d’Ozan la première semaine d’école.

- demander au chauffeur d’annoncer le nom des arrêts, utiliser un code de couleur pour les arrêts.

-organiser un tutorat entre les CP et les CE2 qui descendent au même arrêt.

- prévoir une information pour les parents pour les avertir qu’il n’y a plus d’ATSEM le soir dans le bus.

Le SIVOS réfléchira de son côté aux actions possibles.

**Fonctionnement de la cantine :**

Des questions de parents ont été posées sur le droit des enfants à parler pendant le temps de la cantine et des raisons pour lesquelles ils peuvent être punis.

Mme Benoit, présidente de la cantine a été invitée pour l’occasion. Elle a rappelé que les conditions dans les cantines avaient été difficiles en ce début d’année à cause des effectifs très importants. Notamment à Ozan, où il y avait beaucoup de jeunes enfants, les horaires avaient du mal à être respectés. Les cantinières avaient des scrupules à appliquer le règlement (1 avertissement en cas de mauvais comportement. Renvoi au bout de 3 avertissements).

Avec l’aval de la présidente du SIVOS et du maire d’Ozan, le bureau de la cantine leur a proposé d’appliquer une sanction intermédiaire pour les plus petites bêtises : copier un extrait du règlement. Malheureusement, cette sanction n’est pas toujours bien comprise par tous les parents, alors qu’elle a pour but d’éviter l’avertissement. A Boz , les punitions écrites sont faites sur place alors qu’à Ozan elles sont données à faire à la maison. Dans le cas des CP , elles peuvent être adaptées pour limiter la copie . Il est demandé aux parents de jouer le jeu, en faisant faire les punitions demandées afin de mettre l’enfant devant ses responsabilités et de ne pas décrédibiliser le personnel de cantine.

A Ozan, une personne supplémentaire a été employée. Ce qui a permis de résoudre les problèmes de retard, et la discipline s’est améliorée grâce au renforcement de l’encadrement mais aussi à l’instauration des punitions écrites.

Les enseignants souhaitent être informés des mauvais comportements de leurs élèves.

**Conditions d’accès à la Maison de l’eau.**

Les écoles du canton de Pont de Vaux souhaiteraient bénéficier de la gratuité ou tout au moins d’un tarif préférentiel pour accéder à La Maison de l’eau. Pour utiliser pleinement les ressources à disposition dans ce lieu il faut prévoir au moins 3 séances. Au tarif de 4€ par enfant à chaque séance, le coût est trop important et dissuade beaucoup d’écoles.

Un projet a été rédigé par les enseignants du canton l’année dernière et a été adressé à la communauté de communes. Or à ce jour, aucune réponse n’a été donnée. Toutes les écoles du canton ont donc décidé de soulever ce problème à l’occasion de leur conseil d’école. Mme Sallet et M. Feyeux n’ont pas eu connaissance de cette demande et souhaitent que ce projet leur soit envoyé directement.

**Projets des écoles.**

Ecole de Reyssouze :- Spectacle de Noël le 14 décembre par la compagnie « Pois de Senteur »

 - Arbre de Noël : les cadeaux sont achetés par les enseignantes et financés par les Sous des Ecoles.

 - Spectacle musical avec Patrick Di Scala (compositeur et interprète) le 21 janvier.

 - 8 séances avec Patricia Meunier, intervenante en musique et musicienne dans le spectacle.

 -Sortie scolaire à Touroparc

 - 10 séances de piscine pour les GS au 3ème trimestre.

 - Activité jardinage dans le patio de l’école au printemps (financée par la coop).

Ecole d’Ozan : - Visite des pompiers fin septembre. Découverte du métier, de la mallette du pompier, manipulation d’un extincteur et d’une lance à incendie (à voir sur le blog de l’école).

 - Visite du musée Chintreuil en octobre : jeu de piste à travers le musée, atelier d’arts plastiques (animaux en argile), diaporama sur la calligraphie, productions à la manière d’Hassan Massoudi.

 -Piscine : La classe de CE1-CE2 est allée à la piscine au 1er trimestre. Les cours et le transport sont financés par la ComCom pour les CE1 et le SIVOS a subventionné les cours des CE2. Cette année le projet pédagogique a été remanié, ce qui a évité aux CE2 de refaire la même chose que l’an dernier. Les classes de GS-CP et CP-CE1 iront au 3ème trimestre.

 - Spectacle de Noël : « La lettre au Père- Noël » en décembre.

 - Intervenante en musique : Patricia meunier interviendra à partir de janvier pour 10 séances (chants, percussions corporelles et instrumentales).

Ecole de Boz : - Participation à la fête de la science à Pont de Vaux en octobre : « L’eau d’ici, l’eau d’ailleurs ».

 - Concours d’affiches sur le droit des enfants organisé par les FRANCA.

 - Intervention de M. Mauny le jeudi 15 novembre, pour parler de la 1ère guerre mondiale (les raisons de cette guerre, le rôle de la presse, les fraternisations, la vie quotidienne des soldats...).

 - Spectacle « Happy end » au théâtre à Mâcon en décembre.

 - 8 séances au local des Nivres : Tennis de table/ théâtre/ jeux d’opposition.

 - Initiation aux gestes de 1ers secours pour les CM2 avec la Croix Rouge.

 - Intervenant en musique de l’AIAMA.

 - Marchés des connaissances avec les CE1-CE2 d’Ozan.

M. Mathy prépare une demande de projet de classe découverte pour la fin de l’année ou l’année prochaine.

**Questions diverses :**

Un parent d’élèves demande si les enseignants ont des informations sur les changements à venir lors de la refondation de l’école. M. Mathy répond que les décisions sont en train de se prendre au ministère de l’Education Nationale (modification des rythmes scolaires, des programmes…). Nous pourrons en parler au prochain conseil d’école.

Mme Sallet demande si une date et un lieu ont été définis pour la fête de l’école. Les enseignants n’ont pas l’information puisque cette fête est organisée par les parents d’élèves.

Mme Sallet demande aux directeurs leur position à propos de l’utilisation de Base Elèves suite au coup de téléphone de l’inspectrice Mme Devertu. M. Mathy explique que depuis quelque temps les directeurs d’école subissent de fortes pressions pour entrer dans Base Elèves, qu’un délai jusqu’au 30 novembre pour entrer les prévisions pour l’année prochaine leur a été accordé mais ne pourra être respecté. La motion d’opposition à l’entrée dans Base Elèves, votée en mars 2010 par le conseil d’école du RPI , comme dans d’autres écoles, a permis des avancées  : moins de champs à renseigner sur chaque élève, droit d’opposition accordé aux parents. Cependant, la prudence doit rester de mise car l’utilisation de ces données pourrait permettre la mise en place de divers livrets concernant les enfants, qui eux, contiendraient des infos très personnelles qui pourraient leur être préjudiciables plus tard dans leur vie professionnelle. Le sujet étant complexe, il mérite d’être traité, lors d’un prochain conseil d’école de façon plus approfondie et afin que chacun puisse s’exprimer et qu’une position commune soit prise pour le RPI. Mme Devertu, inspectrice de l’Education Nationale pourrait alors être invitée pour participer à ce débat et répondre aux questions et inquiétudes des parents et des enseignants.

Les secrétaires de séances, Mmes Lussiaud et Ohl.